



Association EgArt-Pour un égal accès à l'art

## Appel à cotisation 2024

Bonjour,

Vous êtes membre de l'association EgArt-Pour un égal accès à l'art, et vous avez décidé de l'accompagner cette année encore dans son action en direction des créateurs porteurs de handicap psychique, mental ou en grand isolement.

Vous trouverez ci-dessous le formulaire pour le règlement de votre cotisation 2024 en tant que :

- |                                   |       |                          |
|-----------------------------------|-------|--------------------------|
| Membre adhérent personne physique | 25 €  | <input type="checkbox"/> |
| Membre adhérent personne morale   | 200 € | <input type="checkbox"/> |
| Don libre                         | _____ | <input type="checkbox"/> |

Cette cotisation annuelle vous permet d'être membre à part entière de l'association.  
En vous remerciant chaleureusement.

Alain Dibie  
Trésorier, association EgArt-Pour un égal accès à l'art

Coupon de réponse pour le paiement de la cotisation EgArt 2024
--

Identité du membre adhérent : .....  
Adresse postale : ..... Tél : .....  
Adresse email : .....

Si le membre adhérent est une personne morale :

Représenté(e) par \_\_\_\_\_ dûment habilité(e) en qualité de :

Je choisis d'acquitter ma cotisation par :

- chèque à l'ordre de l'Association EgArt : 6 rue de la Gabrielle - 77411 Claye-Souilly cedex.  
 virement bancaire sur le compte de l'association EgArt ouvert à la Société Générale :

TITULAIRE	Association Eg Art		
DOM: SG Claye-Souilly Ville (01309) 50 rue Jean-Jaurès 77410 CLAYE-SOUILLY			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	01309	00050167656	06
IBAN FR76 3000 3013 0900 0501 6765 606			
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP			

Date et lieu : Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_